

# Charte signée entre la Ville et les opérateurs



Daniel Sperling a signé la Charte avec les opérateurs Free, Numéricable, Orange, Bouygues-Telecom et SFR. / PH. É. COULOT

C'est pour garantir aux citoyens l'accès à une "information rapide et égale" que Daniel Sperling, adjoint au maire délégué au plan "Marseille mieux vivre ensemble", au Civisme et à l'Accès à internet a signé, hier, la charte de bonne conduite, issue du schéma d'aménagement numérique, avec les opérateurs Orange, SFR, Numéricable, Bouygues Telecom, Free/Iliade. Roland Blum, premier adjoint au maire était présent pour "confirmer la démarche de Daniel Sperling" et prouver que "le sénateur-maire Jean-Claude Gaudin y apporte une attention toute particulière".

Une révolution numérique en marche qui devrait "jouer le rôle de levier pour le développement économique de la ville".

Un événement qui sert de "ca-

talyseur et d'accélérateur de développement".

Une rencontre qui symbolise, comme l'explique Bruno Janet, directeur des relations avec les collectivités locales chez Orange, "une volonté de se battre contre la fracture numérique car tout le monde doit avoir accès au très haut débit". Pour Orange, l'ambition à "Marseille est de couvrir totalement l'agglomération en fibre optique". Une avancée technologique que Daniel Sperling et Bruno Janet comparent à "une autoroute qui passerait de deux à dix voies et faciliterait ainsi le flux de l'information". Une charte qui permettra aussi l'accession pour les foyers les plus modestes aux réseaux à des prix raisonnables. Une "formule 1 pour le prix de la voiture de tout le monde".

Ch.-L.S.